



**District Aube de Football**  
**Commission Départementale de l'Arbitrage**  
**Saison 2018-2019**  
**Procès-Verbal n°4**

---

Réunion du mardi 23 octobre 2018 à 18h45

Président de séance : SALINGUE François

Présents : BANRY Jean-Michel ; BOURDIER Sébastien ; CUNY Francis ; GOMAS Olivier ; PEREIRA José ; PREMOSELLI Bernard ; RAYBAUDI Thierry (par Visio) ;

Excusés : BALAINE Clément ; BIDAULT François (CDRFA) ; GOMAS Yohann ; SPAY Nicolas.

Absents : BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur) ; PAULET Philippe.

---

François SALINGUE, président de la CDA ouvre la séance à 18h45

**1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°3**

La CDA présente toutes ses condoléances à nos collègues Fabrice DESTIVELLE et Auguste AUGIER suite aux deuils qui les touchent.

Suite à la fin de la réunion de la CDA du 25.09.18, le Président du District a demandé à réunir tous les membres de CDA le 02.10.18 en présence de Cédric BOUGE, représentant des arbitres au Comité Directeur, et de Jean-Marc PACHOLCZYK, membre du Comité Directeur et responsable Relation Clubs. Après un temps d'explications et d'échanges avec le Président du District, les membres de la CDA se sont retrouvés entre eux pour débattre. Les démissionnaires sont revenus sur leur décision initiale dans un objectif de cohésion d'équipe et dans l'intérêt de l'arbitrage auboisi. Le Président du District a accepté de ne pas donner suite aux démissions le 04.10.18, après les divers échanges par mail et téléphone avec Thierry RAYBAUDI, agissant en sa qualité de Vice-Président délégué de la CDA.

Le PV n°3 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. AUDITIONS**

Luca CARPENTIER est auditionné à 18h50. Après avoir entendu ses explications en lien avec les faits qui lui sont reprochés, la CDA lui fait un rappel à ses devoirs de réserves et lui communiquera sa décision, ainsi qu'à son club, prochainement.

Jean-Claude THIEBLEMONT, convoqué à 19h00, est absent excusé. Il sera convoqué à la prochaine CDA.

Kabine KOMARA, convoqué à 19h15 est absent non excusé à la convocation. La CDA lui adressera sa décision avec copie à son club.

## **3. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **3.1 Courriels reçus**

Le 26.09 Nabil BOULACHEB demande un changement de désignation pour le 14.10.

Le 26.09 Le secrétaire du FC VALLANT LES GRES s'étonne que son équipe de D1 n'ai pas eu d'arbitre le 23.09. Cette absence est liée à la démission d'un arbitre.

Le 26.09 Éric RAYBAUDI, et le 27 et 28.09 Loïc RAYBAUDI, mettent en copie à la CDA des échanges réalisés avec le désignateur JAL.

Le 28.09 Anthony MICHEL envoie un certificat médical pour une indisponibilité de 4 mois qui est transmis à la commission du statut de l'arbitrage.

Le 28.09 l'USPS PLANCY dépose une demande de désignation d'arbitre officiel. La CDA fera de son mieux et en fonction de ses moyens pour y répondre.

Le 29.09 Le FC MORGENDOIS signale que l'arbitre désigné sur le match U15 l'opposant à l'équipe de Lusigny ne s'est pas déplacé.

Le 29.09 Paul BERTHOLLE sollicite l'envoi de la trame du rapport disciplinaire afin d'en rédiger un.

Le 29.09 Morad IRCHAD fait connaître son intention de démissionner de l'arbitrage. Thierry RAYBAUDI se met en lien avec lui le 03.10, pour voir ce qui pose problème. Notre jeune collègue maintient sa décision mais accepte de transmettre son expérience au travers de tutorats ou d'observations. François BIDAULT le contacte le 04.10.

Le 30.09 Maëlie DEGAND, Samir ARJDAL, David LOBREAU rédigent un rapport disciplinaire transmis à la commission compétente.

Le 30.09 Sahim SAHLI envoie un rapport circonstancié suite à un souci d'utilisation de la FMI.

Le 30.09 et le 01.10 Smaïl ACHMINE demande un changement de désignation.

Le 30.09 Christian COMMOVICK met en copie la CDA d'un rapport de délégation.

Le 01.10 Jean-Claude THIEBLEMONT et Yann MEMBRADO mettent en copie la CDA d'un envoi de rapport disciplinaire.

Le 01.10 L'ASLO et l'AS LA VALLEE D'ANGLURE sollicitent la désignation d'arbitres officiels. La CDA, en fonction de ses moyens, essaiera de répondre à ces demandes

Le 01.10 Thierry ANGLADE communique ses nouvelles coordonnées suite à un piratage de sa boîte mail.

Le 02.10 Thierry ANGLADE, Paul BERTHOLLE, Thomas DE FARIA, Ahmed NAJI, font parvenir un rapport disciplinaire transmis à la commission compétente.

Le 03.10 Le club des PORTUGAIS DE ROMILLY demande pourquoi il n'y a pas d'arbitres pour leur match du 07.10. La CDA étudie les possibilités de remplacer l'arbitre initialement désigné qui souhaite revoir son engagement dans l'arbitrage.

Le 03.10 Mohamed LACHAL rédige un rapport disciplinaire transmis à la commission compétente.

Le 04.10 Aurélien CHEDRU s'inquiète de ne pas avoir encore eu connaissance des résultats de sa candidature ligue. Ces derniers seront officialisés prochainement par le biais d'un courrier individuel. La CDA lui indique toutefois sa réussite.

Le 04.10 Le président du PLANCY questionne sur la situation de son arbitre auxiliaire. Une réponse lui est faite par Sébastien le 05.10.

Le 04.10 L'US MAIZIERES-CHATRES demande la désignation d'un arbitre sans envoi du formulaire adéquat.

Le 05.10 L'AS DROUPT ST BASLE dépose une demande d'arbitre pour trois rencontres à venir. La CDA essaiera d'y répondre en fonction des moyens à disposition.

Le 07.10 Ange ROYER rédige un rapport circonstancié suite à l'absence d'un arbitre sur un match d'U15.

Le 07.10 Christophe GRANGER informe d'une blessure nécessitant une indisponibilité (CM en attente).

Le 07.10 L'AJS Aubin met en copie la CDA de sa confirmation de ses réserves d'après match. La CDA ne peut donner suite à ce courriel et François SALINGUE se charge d'en informer le club le 24.10.

Le 07.10 Christian COMMOVICK met en copie la CDA d'un rapport de délégation.

Le 07.10 Hervé PIMPERNET signale avoir constaté l'absence à désignations de l'arbitre qu'il devait observer. Les frais de déplacement seront imputés à l'arbitre.

Le 08.10 Thomas COLLAVINI et Erik GUILLET rédigent un rapport disciplinaire.

Le 08.10 Sacha LAMOUREUX demande à poser une indisponibilité qu'il n'arrive pas à saisir sur MyFFF.

Le 08.10 Maxence COFFINET demande, en raison de ses études, le retrait d'une désignation pour le 14.10. Thierry fait le nécessaire.

Le 08.10 L'US MAIZIERES-CHATRES effectue une demande d'arbitre que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 08.10 Alexis PHEDOROFF fait parvenir un rapport circonstancié. La CDA va suivre ce dossier avec attention au regard des éléments évoqués.

Le 08.10 Corentin BOLLE envoie un rapport disciplinaire transmis à la commission des compétitions.

Le 09.10 Le FC Nogentais dépose quatre demandes d'arbitre que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 09.10 L'AMICALE DE SAINT GERMAIN sollicite la désignation d'un arbitre pour un match 14.10 à laquelle la CDA ne peut répondre car elle ne respecte pas les procédures.

Le 09.10 Mohammed BOUSEHABA, reçu à la dernière FIA, demande la procédure à suivre pour la visite médicale nécessaire à la demande de licence. L'information qui lui avait déjà été donnée est répétée.

Le 10.10 Farid EL BOUSSAIDI signale une difficulté d'utilisation de son compte MyFFF. Olivier est sollicité. Il semble qu'une erreur de manipulation soit à l'origine du souci rencontré.

Le 10.10 Aurélien CHEDRU questionne la CDA sur les modalités des observations d'AA candidat ligue. Sa demande est transmise à la CRA qui répond le 13.10 par l'envoi de l'annexe 2 du RI. Cette dernière est communiquée à l'ensemble de nos candidats adultes car elle reprend les modalités d'admission arbitre ligue.

Le 11.10 Le TAC dépose une demande d'arbitre que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 11.10 David AVETISSIAN sollicite, pour cause de maladie, un retrait de désignation pour le 13.10.

Le 12.10 Auguste AUGIER demande un retrait de désignation suite à un évènement familial

Le 12.10 L'UCS NOGENT demande via la commission des compétitions à bénéficier d'arbitres sur ses matchs. Il lui est rappelé la procédure à suivre pour demander la désignation d'arbitre.

Le 12.10 Laurent HOHMANN signale une indisponibilité médicale de dernière minute.

Le 12.10 Nassim YAKINE demande un retrait tardif de désignation pour son match du 13.10. Cela sera revu en CDA le 23.10.

Le 13.10 Mahdi HABIBI signale à la direction du district une double désignation pour le 14.10. Cette situation touchait également Damien GUYOT et est gérée par François SALINGUE dans l'après-midi. Le central qui devait avoir deux AA en D1 est également prévenu de la situation et tournera seul.

Le 13.10 Patrick MARIVAL s'inquiète de ne pas avoir de désignation. Normal car elles ne sont pas encore faites pour le week-end concerné.

Le 13.10 Farid EL BOUSSAIDI informe son désignateur d'une difficulté dans l'utilisation de son compte MyFFF. Il lui est rappelé la procédure à suivre en pareil cas.

Le 14.10 Le FC VALLANT LES GRES sollicite, via la commission des compétitions, la désignation d'arbitres. Il est rappelé qu'une demande d'arbitre doit être accompagnée du formulaire adéquat et 21 jours avant la date du match à couvrir.

Le 14.10 Pierre-Louis CHAUVEAU, jeune stagiaire reçu à la dernière FIA, demande la procédure pour obtenir sa première licence d'arbitre. La procédure lui est rappelée.

Le 14.10 Yann MEMBRADO signale des difficultés à utiliser le nouveau formulaire disciplinaire. Il lui est demandé d'utiliser l'ancien dans l'attente d'une réponse au souci rencontré.

Le 15.10 Sacha LAMOUREUX fait parvenir un rapport suite au constat de l'absence des deux équipes sur la désignation qu'il a reçu. La CDA ne peut que regretter l'attitude du responsable d'une des deux équipes qui, suite à une entente entre les deux équipes pour un report du match, a contacté directement ce jeune arbitre pour lui indiquer de ne pas aller à sa désignation. La commission des compétitions ayant par ailleurs refusé la demande de report du match. François SALINGUE a appelé l'arbitre pour lui demander d'honorer cette désignation malgré tout. Il a ensuite rédigé un mail au Président des Riceys pour lui rappeler que **les clubs n'ont pas à contacter les officiels.**

Le 15.10 Samir ARJDAL annonce une indisponibilité suite à blessure et fournit un certificat médical le 16.10

Le 15.10 L'ASC FRESNOY-CLEREY dépose une demande d'arbitre que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 15.10 David LOBREAU demande si les dates de la prochaine FIA sont fixées.

Le 15.10 Alexandre PACHECO-PIRES questionne le DAF sur ses défraiements en attente. Il lui est demandé de solliciter la ligue car cela relève de sa compétence. Par ailleurs, Alexandre interroge son désignateur, via la boîte mail du DAF, sur ses désignations. Thierry revoit cela avec lui.

Le 15.10 Erik GUILLET demande à être reçu après une observation dont il conteste la teneur.

Le 16.10 Aurélien CHEDRU met en copie la CDA d'une indisponibilité pour raison professionnelle

Le 16.10 Viviana ROHER demande s'il est nécessaire de faire une demande d'arbitre pour chaque match à couvrir. La réponse est oui avec le formulaire disponible sur le site du DAF

Le 16.10 Alexandre VENTURA demande une intervention pour prolonger sa demande d'indisponibilité qu'il n'arrive pas à saisir sur MyFFF

Le 16.10 la commission des compétitions réclame un rapport circonstancié à Luca CHARPENTIER suite à un match non joué. Au regard du rapport produit par notre collègue, François SALINGUE fait suivre l'écrit aux instances du DAF pour suite à donner.

Le 16.10 Rachid AIT AMEUR envoi un RIB pour une mise à jour de son dossier administratif

Le 16.10 Luca CHARPENTIER interroge sur l'utilisation du distancier kilométrique en lien avec le défraiement

Le 16.10 Sacha LAMOUREUX signale une désignation incompatible avec sa situation. Après un échange avec son désignateur, la désignation est modifiée

Le 17.10 Laurent HOHMANN envoie un certificat médical suite à son indisponibilité

Le 17.10 le FC VALLANT LES GRES dépose une demande d'arbitre que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens

Le 17.10 David LOBREAU fait parvenir une réflexion personnelle sur l'avancée du projet de maillot d'échauffement des arbitres que la CDA fait suivre au CD

Le 17.10 Mathieu THEVENIN demande la démarche suivre pour l'obtention de sa première licence d'arbitre après la validation de la FIA

Le 17.10 Mahjoub NAJLAOUI questionne sur le processus de création de son MyFFF après sa validation de la FIA

Le 18.10 le président de l'USPS PLANCY regrette que sa demande d'arbitre officiel pour le 21.10 ne soit pas satisfaite. François SALINGUE lui fait réponse au nom de la CDA

Le 20.10 Aurélien DUMOND, reçu à la dernière FIA, demande quel type de certificat médical est nécessaire pour sa première demande de licence.

Le 21.10 l'Amicale de St Germain dépose trois demandes d'arbitre. La CDA fera de son mieux mais en fonction de ses moyens pour répondre à ces demandes

Le 22.10 Nassim YAKINE, à l'occasion d'une demande d'état des lieux de ses défraiements, fournit un nouveau RIB aux services de la ligue et du district

Le 22.10 Cédric CUISINIER met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire

Le 22.10 Alexandre FRIQUET, arbitre auxiliaire, sollicite Francis pour la rédaction d'un rapport circonstancié qu'il fait parvenir à la commission compétente avec la CDA en copie.

Le 22.10 Thierry RAYBAUDI informe de son absence au rattrapage du test physique proposé le 10.11.18 car il a saisi une indisponibilité avant l'envoi de la convocation.

Le 23.10 L'Etoile de LUSIGNY met en copie la CDA, de l'envoi d'un mail à la CRA relatif au défraiement des arbitres sur la coupe du Grand Est en jeunes. La CDA sollicite également des informations à ce sujet à la ligue.

### 3.2 Informations CDA

La sanction prise en CDA le 25.09 est transmise à l'intéressé avec copie à son club le 04.10.

Francis est sollicité par un collègue pour la rédaction d'un rapport disciplinaire.

François SALINGUE communique à Alain SARS, directeur technique adjoint en charge du secteur amateur à la DTA, le listing des arbitres féminines du district ainsi le listing des clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage. Remerciements à cette commission pour la communication des données.

François SALINGUE interroge Thomas DEWASME sur les motifs de ses absences à désignation du 22 et 29.09. Olivier est sollicité pour revoir le souci rencontré par notre collègue avec son MyFFF. Cette information est également communiquée à Thomas DE FARIA, autre arbitre du club, afin qu'un accompagnement soit mis en place au sein du club. Durant les échanges, ce jeune arbitre informe qu'il ne souhaite pas officier de la saison pour des raisons personnelles. Thierry retire les désignations prévues.

Le 05.10 François SALINGUE interpelle Anthony MICHEL sur sa situation et son absence à la FIA du 29.09. Ceci fait l'objet d'échanges de mails.

Les convocations pour les rattrapages des tests écrits et physiques prévus le 10.11.18 au DAF à partir de 9h45, pour les arbitres ayant justifié leur absence au rassemblement du 15.09, sont envoyées le 18.10. Ainsi à partir de 9h45 se tiendront les tests écrits et à 11h00 les tests physiques.

Le 08.10 François SALINGUE félicite Frédéric MANJARD, arbitre auxiliaire des Riceys, pour sa prestation sur un match de D3, et en fait part à son club. Au cours des échanges avec le club des RICEYS, François rappelle qu'il n'est pas autorisé aux clubs de contacter en direct les officiels désignés sur leur match pour quelque motif que se soit. La commission des compétitions est mise en copie de ces échanges.

Le 09.10 Thierry RAYBAUDI interroge la ligue sur les modalités pratiques de la nouvelle Coupe du Grand-Est. Un retour lui est fait pour la partie compétition adulte.

François SALINGUE sollicite les membres de la CDA pour une représentation au rassemblement féminin du 13.10 à Nancy car il est retenu par des obligations professionnelles. Malheureusement, aucun membre ne peut s'y rendre. François s'est mis en relation avec Mathieu LOMBARD (CTA) afin de récupérer tous les documents.

Le 12.10 François BIDAULT questionne sur l'absence de Cédric BOUGE de la liste des observateurs. Cette situation sera corrigée après l'accord du prochain Comité Directeur. Finalement, Cédric répond ne plus souhaiter remplir cette fonction.

Suite à des incidents survenus 2 week-ends de suite avec le même club, François SALINGUE transmet les rapports de 2 jeunes arbitres officiels au Président du District, Cédric BOUGE (représentant des arbitres au Comité Directeur), Jean-Michel TAVERNE (Président Commission des Compétitions) et Jean-Marc PACHOLCZYK (Relation Clubs) pour qu'une attention toute particulière y soit portée. Les deux jeunes arbitres ont été accompagnés dans les démarches par le district. La CDA constate que l'un des deux rapports a rendu le travail des commissions difficiles par manque d'informations sur l'identification des personnes incriminées. Malgré tout, les décisions ont pu être prises.

Face à un trop grand nombre de rapports circonstanciés non envoyés dans les délais à la commission des compétitions, la CDA va se rapprocher de cette commission pour voir quelle démarche appliquer en cas de carence.

**Le rassemblement d'hiver est fixé au Samedi 19 janvier 2019 après-midi.**

**Merci d'en prendre note dès à présent.**

### *3.3 Informations District*

Le 27.09 la direction du DAF signale que les différents logiciels de la FFF sont en maintenance et donc non utilisable toute la journée.

Le 08.10 Le DAF interroge Ange ROYER sur ses coordonnées bancaires car un virement a été rejeté

Les nouveaux rapports circonstanciés, accompagnés d'une note d'utilisation, sont mis en ligne par Éric RAYBAUDI le 13.10 puis le 19.10 après quelques améliorations suite à des conflits avec certains logiciels. Ceci fait l'objet d'une publication et communication à l'ensemble des acteurs.

Le 14.10 David LOBREAU souhaite connaître la démarche à suivre pour être désigné par son club comme référent arbitre. Le DAF lui répond et fait le nécessaire.

Le 19.10 la direction du DAF est informée du forfait en D3 groupe B de l'équipe de CHAVANGES pour le match du 21.10. Les différentes parties concernées sont averties de la situation.

Le 23.10 le DAF communique la liste des jeunes « à former » à l'arbitre du centre de formation de l'ESTAC. Thierry doit revoir avec la direction du district les modalités pratique de cette formation.

Le 23.10 Jean-Marc PACHOLCZYK, cellule relation clubs, questionne la CDA sur les sujets qu'elle souhaite voir aborder sur les prochaines de secteurs. François SALINGUE lui fait une réponse suite à la CDA de ce soir. Il lui est communiqué les prochaines dates de la FIA, de la formation auxiliaire mais aussi les difficultés, par manque d'effectif, rencontrer par la CDA pour désigner des arbitres sur les compétitions de district. Cédric BOUGE fera également part de ces points lors de l'Assemblée Générale du District.

### *3.4 La commission des compétitions informe :*

Le 26.09 de l'intégration de l'équipe de Creney-AVSP0-AGT au championnat d'U17 district ainsi que du tirage au sort des 8ème de finale du Challenge du District et du 2ème tour de la Coupe de l'Aube.

Le 28.09 la liste des arbitres absents à désignation entre le 1<sup>er</sup> et le 30.092018.

Le 01.10 du changement d'heure pour le coup d'envoi de la rencontre d'U17 FC Morgendois 1 / FCAT 2.



Le 04.10 que le match Melda 1 / Foot Seine 1 en U15 prévu le 06.10.18 à Saint-Lyé se disputera à Mergey. Elle informe également que les matchs de Coupe de l'Aube : Ramerupt / Maizières-Chatres ; Malgache / RCSC ; Melda / St Mesmin et Nogentais / Bar Sur Aube sont reportés à une date ultérieure en raison du 1<sup>er</sup> tour de la coupe du Grand-Est programmée le 14.10.

Le 05.10 du report du match ASVPO-AGT 1/ ESNA 1 en U15 du 13.10 au 03.11 avec l'accord des deux clubs.

Le 08.10 que le match d'U17 Ource-Riceys 1 / FC Morgendois 1 du 03.11 est délocalisé à Essoyes.

Le 10.10 que le match d'U15 Melda-S3 Academy1 / FC Nogentais 2 du 13.10 se déroulera à Mergey. De même le match ASPO1 / Esternay en U19 inter-districts du 13.10 est déplacé à Fontvannes.

Le 19.10 que le match ASVPO/AGT1 – ESNA1 en U15 du 03.11 se jouera à Messon.

Le 22.10, elle interroge Alan GOUTHIER sur la procédure mise en place suite à la non utilisation de la FMI sur un match de U17. La CDA va demander la mise en ligne de la conduite à suivre dans un tel cas.

### 3.5 Informations Ligue

Le 28.09, la ligue, via la direction du DAF, communique la situation d'infraction au statut de l'arbitrage pour le club de ST MESMIN

Le 29.09, le secrétaire général de la ligue signale qu'il n'y a pas d'arbitre désigné sur le match de coupe de France féminine Bar Sur Aube / ESTAC. Bernard fait le nécessaire et finalement le match n'a pas lieu.

#### **3.5.1 Informations de la CRA**

La CRA envoie le 05.10 son compte-rendu de la réunion du 01.10. Elle fait connaître le 04.10 son souhait de voir se mettre en place une architecture commune à la ligue et aux districts de la rubrique arbitrage, visant une meilleure utilisation. François SALINGUE fait une proposition d'architecture se rapprochant de celle proposée par la LGEF et qui respecte aussi les particularités de notre District. Cette architecture est validée par les membres de la CDA. Elle sera présentée à la Direction du District.

La CRA informe de l'envoi, à l'ensemble des arbitres et observateurs via leur compte MyFFF, d'informations visant une amélioration de l'image de l'arbitrage auprès des autres acteurs du football. François SALINGUE indique, à la CRA, que la CDA Aube a intégré le même type de message dans son « mémento de l'arbitre ».

Bastien DECHEPY, notre CTA, fait savoir que la DTA souhaite rencontrer les présidents de CDA, de CDPA et de CRPA le 15.12 à Champigneulle. Afin de préparer cette rencontre une réunion préparatoire est organisée le 29.10 dans les locaux de la LGEF. Les deux François seront les représentants pour notre district en leur qualité

de présidents de ces commissions. En revanche le président de la CDA n'étant pas disponible le 15.12, Sébastien Vice-Président de la CDA va essayer de se rendre disponible pour assister à cette réunion.

Dans le cadre des journées de l'arbitrage, Maëlie DEGAND a été retenue pour donner le coup d'envoi du match ESTAC / Sochaux le 19.10.18. Notre jeune arbitre remercie la CRA pour cette belle expérience.

Le 20.10, la CRA transmet le PV4 de la CFA avec son annexe1. Elle communique également un lien vers un reportage télévisé promouvant l'arbitrage : <https://m.youtube.com/watch?feature=youtu.be&v=GLJ49exCtoQ>

Hervé BOILOT, responsable JAL pour la CRA Grand-Est, informe qu'un stage de pré sélection JAF se tiendra le 02.11.18 pour les arbitres ou candidats JAL nés en 2000-2001 et 2002. Après prise de renseignements auprès de Christophe DEBART, Loïc POISSENOT devrait participer à ce stage.

### **3.5.2 La commission des compétitions ligue informe :**

Le 04.10 du tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour de la coupe Grand-Est qui se déroula le 14.10.18 à 15h.

Le 05.10 de la reprogrammation du match en retard de R2 Bar sur Aube / Foyer Barséquanais au 28.10.

Le 12.10 de la levée de la sanction envers de club de Reims Ste Anne féminine ce qui permet le maintien du match ESTAC / Reims Ste Anne pour le compte de la Coupe de France féminine le 14.10 au complexe sportif de l'Aube. Elle signale le besoin de procéder à la désignation d'arbitres sur ce match.

Le match d'U18 féminines ESTAC/Epernay prévue le 13.10 est reporté avec l'accord des 2 clubs au 15.12.18.

Le 19.10 du tirage au sort du 2<sup>ème</sup> tour de la coupe du grand Est mais aussi des finales régionales de la coupe de France.

Le 22.10 que le service compétition de site de Champigneulle est en congé du 22 au 25.10 et donne les coordonnées pour un interlocuteur en cas d'urgence durant cette période.

## **4. DESIGNATIONS**

### **4.1 Adultes (Bernard PREMOSELLI)**

Le 03.10 Bernard doit revoir ses désignations du 07.10 afin de remplacer Pascal DALLA POZZA à la demande de la CRA. La CDA souhaite un prompt rétablissement à Pascal.

Bernard peut désigner Anthony PEREZ à partir du 09.10.

Les échanges avec le District de la Marne débutent le 21.10 puis le 04.11. A cet effet, François SALINGUE envoie, à la CDA51, les documents utiles au bon déroulé de ces échanges que Jean-Michel accompagnera.

La convention pour les échanges avec la Haute-Marne est validée et transmise à toutes les parties par le DAF le 17.10.18. Les échanges auront lieu les 11 et 25.11.18.

Bernard attire l'attention sur ses difficultés pour désigner des arbitres alors qu'il vient d'enregistrer une nouvelle indisponibilité de quatre mois.

Le 22.10 Stéphane DESANLIS, arbitre de la Marne, fait un retour positif, à la CDA de son échange dans l'Aube. Jean Michel, accompagnateur sur cette rencontre, fait également un retour sur cet échange.

Jean-Michel BANRY signale que les désignations en foot FFS Universitaire reprennent à partir du 25.10. Thierry prends attache auprès des instances gérants le foot FFSU pour connaître les nouvelles modalités de fonctionnement. Une fois les informations recueillis, les arbitres intéressés par le FFSU pourront se positionner.

**La CDA rappelle à l'ensemble des clubs qu'elle est souveraine dans la désignation des arbitres mais qu'elle fait de son mieux, en fonction des effectifs disponibles, pour satisfaire les demandes d'arbitres.**

#### **4.2 Jeunes (Thierry RAYBAUDI)**

Thierry échange avec Gatien PIERROT, désignateur jeune ligue, afin de mettre en place un mode de communication pouvant éviter des désignations sur les compétitions ligue parfois surprenantes et ainsi un gain de temps.

Le 18.10 Thierry dispose d'un nouvel arbitre désignable en la personne de NAMRI Anas dont le dossier est enfin complet.

Thierry signale que sur les 5 derniers weekends, un seul arbitre a été absent à désignation avec un motif recevable alors que 11 rencontres ont été reportées.

Il fait part de deux absences à désignations d'un JAD. La CDA communiquera à ce JAD sa décision avec copie à son club.

La CDA décide de sanctionner d'un avertissement, suite à un retour tardif de désignations pour le match du 13.10.18, Nassim YAKINE. Ceci lui sera notifié par courriel avec copie à son club.

#### **4.3 Observations – Tutorats**

Le 03.10 Nicolas SPAY, responsable de la validation des rapports d'arbitres et des classements, attire l'attention de la CDA sur le déroulé d'une observation du 30.09.18 en D1.

Jean-Michel signale que les observations avancent à un rythme correct surtout pour les D3 et les AA. Il informe que des amendes risquent d'être prononcées car les arbitres oublient trop souvent l'utilisation des annexes à la FMI (voir 3.2).

Véronique MAINGAULT et Hervé PIMPERNET informent avoir observé deux jeunes arbitres avec un potentiel intéressant. François BIDAULT ira voir les jeunes repérés : Loïs FAGIOLINI et Clément TURPIN.

Jean-Michel BANRY pour sa part attire l'attention de la CDA sur le potentiel prometteur d'un D3 observé le 14.10, MIGNOT baptiste, que François observera dès que possible.

Le 13.10 Francis CUNY, face à un problème de sauvegarde d'un rapport d'observation, finit par le faire parvenir à Nicolas sous forme de capture d'écran.

François BIDAULT, absent ce soir pour raison professionnelle, fait savoir que : 12 JAD ont été vus sur les 24 désignables et que 5 stagiaires ont bénéficié d'un tutorat.

Le 22.10, Nicolas fait, à l'intention du DAF, un récapitulatif des observations réalisées en ligue et relevant d'un défraiement district.

## **5. ETDA**

### **5.1 Formation Ligue**

#### **5.1.1 Adultes (Sébastien BOURDIER)**

Sébastien envoie le programme de la formation le 22.10. Il prévoit de débiter ses interventions le 09.11 de 19h à 21h30 au DAF. Pour le moment sont concernés par cette formation : Thomas DE FARIA ; Nabil BOULACHEB ; Anthony PEREZ et Kenny TRANSLER.

François SALINGUE ira ouvrir cette séance pour faire part des attentes de la CDA quant à l'engagement dans cette formation, mais aussi les attentes de la CRA pour ses arbitres de Ligue.

#### **5.1.2 Jeunes (Yohann GOMAS)**

Yohann va recenser les jeunes arbitres intéressés par la formation ligue via un courriel collectif.

Christophe DEBART propose l'envoi, aux JAD candidats à la candidature ligue, d'un questionnaire maison mensuel. Il indique qu'un examen ligue devrait se faire fin janvier ou début février 2019.

### **5.2 Pôle physique**

François BIDAULT remercie Nicolas et Francis pour la gestion du groupe durant son absence. Il constate un noyau fidèle constitué d'arbitres ou candidats ligue. Il déplore, au regard des résultats du test réalisé au rassemblement du 15.09, qu'un seul arbitre de district, Denis DERENNE, se soit impliqué.

### **5.3 Pôle Potentiel Talent**

François a observé Maëlie DEGAND et confirme qu'elle devrait pouvoir évoluer rapidement.

### **5.4 Formation Initiale en Arbitrage (FIA)**

Nicolas et Francis, en marge des évènements au sein de la CDA, poursuivent leur participation à la FIA avec l'aide de nos encadrants volontaires.

Le 29.09 Jean-Michel MAINGAUT, en sa qualité de référent arbitre demande comment se déroule la formation FIA pour ses candidats. Francis lui fait une réponse.

Le 08.10 HADDADI Bahije ayant suivi partiellement la dernière FIA annonce son intention de finir sa formation à la prochaine session de la FIA.

Le 11.10 l'AS CHARTREUX sollicite l'intégration de deux candidats à la prochaine FIA

Le 11.10 Alessia PEREIRA prévient de son absence au module 7 de la FIA du 13.10 en raison de sa scolarité. Ce module sera récupéré avec son père.

Voici les candidats reçus à cette FIA :

NOM	PRENOM	CLUB	
BEAUJOIN	JORDAN	DIENVILLE	
BELHADI	OUALID	CHESTERFIELD	
BOUSEHABA	MOHAMED KARIM	SAINT MESMIN	
CHAUVEAU	PIERRE LOUIS	INDEPENDANT	
DIALLO	MAMADOU H.	ASIA	
DUMAND	AURELIEN	PORTUGAIS NOGENT	
DUPOUY	LOIC	INDEPENDANT	
EL MOUDNI	MOHAMED	OLYMPIQUE CHAPELAIN	
KOLIC	MENSUR	ASIA	
KREB	GABRIEL	FOYER BARSEQUANAIS	
LOUTOULI	BILAL	ETOILE CHAPELAINE	
MARTIN	VANESSA	VAUDES ANIMATION	FEMININE
MIMOUNA	SIRINE	ESTAC	FEMININE
NAJLAOUI	MAHJOUB	ETOILE CHAPELAINE	
PECHEUX	AURELIEN	FRESNOY / CLEREY	
PEREIRA	ALESSIA	INDEPENDANT	FEMININE
ROYER	VIANNEY	ASVPO	

TEATINI	ILAN	ESCPO	
THEVENIN	MATHIEU	ASOFA	
VIGNERON	MELISSA	PORTUGAIS DE ROMILLY	FEMININE

Bilan de la Formation Initiale en Arbitrage :

- Le groupe a été agréable et attentif tout au long de la formation
- Sur 31 inscrits, 28 sont présents à la première séance. seulement 21 ont réalisé l'ensemble de la FIA et donc passé l'examen qui a vu 20 reçus dont 4 féminines. Félicitations à tous les reçus ;
- Les résultats de cette FIA sont communiqués aux instances du DAF et à la CRA ;
- Le DAF envoie à chaque participant de la FIA les résultats individuels ainsi qu'à leur club le 08.10
- Nicolas propose d'ajouter sur la fiche d'inscription ou sur la convocation que les stagiaires doivent venir avoir de quoi prendre des notes
- Afin d'une meilleure couverture d'assurance, est-il possible de demander un certificat médical de non contre-indication à la pratique physique de l'arbitrage dès le début de la formation ? Ceci aurait l'avantage d'accélérer la demande de licence en cas de réussite à l'examen.
- Une solution doit être trouvée pour le module 7 et l'utilisation de la FMI : soit un investissement sur une dizaine de tablettes, avec les bons mots de passe pour la démo, permettant aux stagiaires d'être en situation de manipulation et d'apprentissage ; soit un achat d'une tablette capable d'être utilisée via une connexion au vidéoprojecteur pour que l'ensemble des stagiaires soit en mesure de suivre dans de bonne condition les démarches à réaliser
- Avoir le véhicule du DAF à disposition serait un plus pour la formation pour le transport du matériel
- La CDA va demander qu'une partie du budget de la FIA puisse être consacré à l'achat de matériel
- Nicolas demande s'il est envisageable d'investir dans des maillots pour les formateurs FIA afin qu'ils puissent être clairement identifiés
- José propose de mettre à disposition des arbitres présents au module 7, un lien vers des vidéos illustrant l'utilisation de la FMI

Francis CUNY relève sur le site de LGEF une possibilité de financement de la formation initiale en arbitrage. En effet, suite aux retombées de la Coupe du Monde, un bon de 25€ est mis en place par la FFF pour les inscriptions aux FIA, dans la limite de 2 bons par candidat.

Le 15.10 Yildiz EMRE demande à pouvoir valider sa FIA de 2017 en assistant au module manquant à la prochaine saison de formation. La CDA le tiendra informé de la date de la prochaine FIA.

La prochaine FIA est programmée les samedis 1<sup>er</sup>, 08 et 15 décembre 2018. Le module 7 est prévu le 19.01.2019 pour les candidats reçus.

Le 08 décembre 2018 est également organisé une formation auxiliaire. Ceci fera l'objet d'une communication aux clubs via le site du DAF.

## **6. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

- Thierry va demander à la Direction du DAF où en sont les démarches pour les échanges d'arbitres avec le District de l'Yonne. Il va également voir la démarche permettant une validation rapide de la dernière FIA et ainsi faciliter la désignation des arbitres reçus. Il doit encore revoir avec la direction du DAF la situation particulière de Clément BALAINE. Il informe enfin qu'il ne sera pas joignable la semaine 44 pour des raisons professionnelles.
- Francis fait le point sur l'avancée de son travail pour la mise à disposition des arbitres de tests théoriques en ligne
- Olivier fait le point sur ses 3 dernières interventions en lien avec un souci d'utilisation de MyFFF
- Sébastien rappelle qu'il faudrait que pour que le RI de la CDA soit conforme aux textes du District que ces derniers soient revus à la prochaine AG. Ceci dans l'objectif d'une meilleure gestion des arbitres auxiliaires et le leur formation et/ ou recyclage. Sébastien informe par ailleurs que notre ancien collègue DIMITRI Arnaud, actuellement arbitre auxiliaire, pense demander sa réintégration au corps arbitral

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, François SALINGUE, lève la séance à 22h40.

La prochaine réunion n°5 de la C.D.A. est prévue le 20.11.2018 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA